



Communauté de Communes

BUREAU COMMUNAUTAIRE N° 2018/02

**Du 1er mars 2018 à 18 h 15
à la salle des fêtes de Billey**

**Point n° 1
Compte rendu de la précédente réunion**

**Point n° 2
Ressources Humaines
Modification du tableau des emplois n°02/2018**

Information et questions diverses

Note de synthèse

Point n° 1

Compte rendu de la précédente réunion

Point n° 2

Ressources Humaines

Modification du tableau des emplois n°02/2018

☞ Pour le service Petite Enfance

Lors du bureau communautaire du 23 janvier 2018, un poste d'infirmier à 17h30 hebdomadaires a été créé pour une durée d'un an à compter du 1^{er} février 2018, pour assurer les fonctions de directrice adjointe du multi-accueil d'Auxonne.

Au sein du multi-accueil de Pontailler, la directrice adjointe (*temps de travail actuel de 35 heures*) a récemment présenté sa démission pour raisons personnelles et celle-ci sera effective début mars. Afin de pallier à ce départ, il est possible de faire intervenir la directrice adjointe du multi-accueil d'Auxonne sur les deux structures et il est donc proposé d'augmenter le temps de travail de cet agent et donc de créer un poste d'infirmier à temps complet.

Une auxiliaire de puériculture (*temps de travail de 28 heures*) a également présenté sa démission, celle-ci sera effective début mars. Pour pallier à cette absence, il est possible d'augmenter le temps de travail d'un agent actuellement à 26 heures hebdomadaires sur la structure d'Auxonne, afin qu'il intervienne également sur la structure de Pontailler.

Il est précisé qu'en parallèle il est nécessaire de prévoir le recrutement d'une auxiliaire de puériculture à temps complet.

Il sera proposé au Bureau Communautaire de délibérer pour :

- Modifier le tableau des emplois comme suit :

CRÉATIONS			SUPPRESSION		
DATE	POSTES	DURÉE HEBDOMADAIRE	DATE	POSTES	DURÉE HEBDOMADAIRE
NON TITULAIRES NON PERMANENTS TEMPS COMPLET					
<i>Service Petite Enfance</i>					
FILIERE MEDICO-SOCIALE					
5 mars 2018 au 31 janvier 2019	1 poste d'infirmier	35/35 ^{ème}			
FILIERE ANIMATION					
12 mars 2018 au 31 décembre 2019	1 poste d'adjoint d'animation	35/35 ^{ème}			

- Autoriser la Présidente à signer les contrats de recrutement correspondants ainsi que les avenants éventuels
- Préciser que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 012 du budget principal